

ԳՐԱԽՕՍԱԿԱՆ

UNE COMPILATION SUR LA GRAMMAIRE
DE L'ARMÉNIEN ANCIEN

(fin; voir le début dans *SION*, 1973, fasc. 5-8, p. 162-170;
fasc. 9-10, p. 279-83)

É. G. TOUMANIAN, *ARMÉNIEN ANCIEN* (en russe:
Drevnearmyanskii yazik), Moscou, Académie des sciences,
Institut de linguistique, 1971, 448 pages.

38. P. 356: "D'autres formes participiales se constituent à partir des formes déclinaées de l'infinitif(?), ce qui doit être considéré sans doute comme un fait purement régional". Ce fait nous est inconnu en arménien ancien, et on voudrait bien en voir un exemple que T. a jugé inutile.

39. P. 357: "En grabar, l'infinitif peut, sans mot modal, exprimer la contrainte et le commandement: ճանաչել զիմաստութիւն 'connaître la sagesse!'"'. L'infinitif peut bien exprimer un ordre, mais l'exemple de T. est mal choisi. Quand on commémora en Arménie, ces dernières années, la création de l'alphabet arménien, ces mots furent souvent pris pour un impératif, car Mesrob Machtotz aurait commencé la traduction de la Bible par les Proverbes. Cependant au début du Livre des Proverbes, I, 1-2, cet infinitif est final ou complément circonstanciel de but: Առաւելք Սողոմոնի, որդւոյ Դաւթի, թագաւորի Իսրայելի, ճանաչել զիմաստութիւն est traduit en français: "Proverbes de Salomon, fils de David, roi d'Israël: pour connaître la sagesse ...".

40. P. 359: A côté de la désinence d'aoriste *-այք*, à la 2^e p. pl. de la conjugaison médio-passive, T. omet la forme *-արսւք* qu'on trouve, par exemple, dans l'Évangile: *Լսարսւք, զի ստացաւ* (Mat., V, 21, 27, 33, 38, 43) 'Vous avez entendu qu'il a été dit', *Քանիցս անգամ կամեցայ ... և ոչ կամեցարսւք* (Luc, XIII, 34) 'Combien de fois je voulus ... et vous n'avez pas voulu'. Ces exemples ont été cités par Meillet: "Il y a des exemples d'une 2^e pers. pl. du type médio-passif en *-արսւք*" (*Esquisse*, p. 125).

41. P. 359: T. déclare qu'à l'aoriste actif, l'augment *-է* "s'emploie devant les monosyllabiques à initiale voyelle". Il fallait dire "... à initiale *a-*". Dans la conjugaison active de l'aoriste la 3^e personne du singulier monosyllabique ne peut commencer que par *ս-*, *կ-* ou *է-*; devant les deux dernières voyelles, l'augment *կ-* ou *է-* ne peut pas se mettre; il ne reste donc que *ս-*. C'est une faute qui vient, aussi, du *Manuel de grabar* d'Abrahamian (1964, p. 140).

42. P. 354: En parlant de la dissimilation en *-ս-* du *-ց-* final des thèmes d'aoriste, toujours d'après le *Manuel de grabar* (1964, p. 145), T.

écrit: "Au cas où l'élément *-g* est un élément de la racine (cf. notre remarque 33), il ne subit pas de changement: *բաց-ցես* 'tu ouvriras'. *Les verbes monosyllabiques non plus ne subissent pas ce changement*". Pas d'exemple! Comme il s'agit ici du thème d'aoriste, il fallait dire: "Les thèmes monosyllabiques d'aoriste...", etc. comme le fait Meillet, toujours précis: "Le groupe (*-gg-*) subsiste dans les thèmes monosyllabiques, ainsi *բաց-ից* ... 2me personne *բաց-ցես*" (*Esquisse*, p. 112). Justement l'exemple de T. étant un thème monosyllabique, sa phrase, que nous avons soulignée, est inutile. Elle devait citer d'abord un exemple du thème polysyllabique comme *ընթերց-ցիս* 'tu liras'.

43. P. 367: En traitant des deux impératifs formés du thème d'aoriste: de l'impératif proprement dit et de celui en *-ջիր* au singulier et *-ջիք* au pluriel, que les grammairiens arméniens appellent *exhortatif*, toujours à l'exemple du *Manuel de grabar* (p. 267), T. écrit: "Le deuxième exprime l'ordre sous une forme beaucoup plus molle, en tant que souhait". Abrahamian avait pris déjà cette explication de la grammaire *Քերական-նութիւն հայկազնեան լեզուի* (1885, p. 372), mais en exagérant et omettant la remarque suivante: "Parfois, les deux formes d'impératif s'emploient l'une pour l'autre, sans distinction" (*ibid.*, p. 373). Cette interprétation, peut-être bonne dans un manuel scolaire, est à remplacer par des explications savantes, comme celles de Meillet qui y voit le souci des auteurs d'exprimer l'aspect et le mode de l'action (v. *Emploi des formes personnelles des verbes*, ELP Arm., 1962): "Même à la 2me personne, on se sert du subjonctif pour exprimer un ordre quand on veut marquer la nuance d'aspect entre le présent et l'aoriste" (*ibid.*, p. 115); "L'emploi du subjonctif présent et aoriste permet de distinguer les deux aspects, ce qui est impossible à l'impératif" (*ibid.*, p. 116). On sait que la désinence *-ջիք* de l'exhortatif est en même temps celle de la 2me pers. pl. du subjonctif aoriste.

D'autre part, Abrahamian et T., à la différence de la grammaire citée et de Meillet, ne notent pas que les désinences de l'exhortatif, *-ջիք* plus souvent que *-ջիր*, s'ajoutent parfois au thème de présent, dont on peut voir plusieurs exemples chez Meillet (*op. cit.*, p. 95): "Pour tenir lieu d'impératif positif du présent, il a été quelquefois employé au pluriel (au singulier aussi mais rarement. M. M.) une forme particulière de subjonctif ... Il ne s'agit pas ici d'impératifs ... mais de subjonctifs" (*ELP Arm.*, 1962, p. 95).

En parlant encore des deux impératifs, T. écrit: "Les deux impératifs distinguent la deuxième personne du singulier et du pluriel, ainsi que les types actif et passif des flexions" (p. 367). Les mots que nous avons soulignés feraient croire que l'exhortatif, tout comme l'impératif proprement dit, aurait des désinences différentes selon les types de conjugaisons ou les voix active ou passive. T. laisse planer ce doute même quand elle ne parle que de l'exhortatif (p. 370) et évite de traduire les exemples cités. Cette imprécision vient de sa source, *Manuel de grabar* (p. 158). En fait, l'exhortatif n'a que les désinences *-ջիր* et *-ջիք* pour toutes les conjugaisons et les deux voix active et passive.

44. Pp. 367-368: "La formation de l'impératif I (du présent de l'impératif) peut être présenté de la manière suivante:

Type actif de conjugaison

	Sing.	Pl.
2 ^{me} p.	Le thème d'aoriste sous sa forme pure, accentuée.	Thème d'aoriste + - <i>էք</i> .

Type passif de conjugaison

	Sing.	Pl.
2 ^{me} p.	Thème d'aoriste + - <i>իր</i>	Thème d'aoriste + - <i>այք, սրաք, հրաք</i> .

Voici nos remarques au sujet de ce tableau et des explications qui lui font suite:

a) Après avoir enseigné qu'en arménien l'impératif a une seule personne — la 2^{me} — il était inutile de noter "2^{me} p." dans le tableau.

b) Au singulier de l'impératif actif, les thèmes dérivés d'aoriste en -*ց* perdent ce -*ց*, comme d'ailleurs T. le fait remarquer dans les explications qui suivent. Il fallait donc le noter dans le tableau.

c) Au sujet de la formule "Pl. Thème d'aoriste + -*էք*", T. écrit dans la note 70: "Comparer la désinence -*էք* et la forme du prohibitif *մի բերէք* 'ne portez pas'. Meillet leur trouve une relation avec skr. *bhārata*, grec *φέρετε* 'portez'. T. donne encore une fausse idée de ce qu'a enseigné Meillet. On ne peut rien déduire de cette comparaison ou de cette coïncidence fortuite de la désinence -*էք* de l'impératif, formé du thème d'aoriste, avec celle du prohibitif actif des verbes en -*ի* seuls, formé du thème de présent. En effet, comment peut-on comparer l'impératif *գնացէք* du verbe 'aller' et son prohibitif *մի գնայք*, qui ont des désinences différentes? Il était nécessaire plutôt de faire remarquer d'abord, avec Meillet, que "La 2^{me} personne du pluriel de l'impératif a la même forme qu'une 2^{me} personne du pluriel de présent ou d'aoriste" (*Esquisse*, p. 119): de présent pour le prohibitif, d'aoriste pour l'impératif proprement dit. Après quoi seulement, Meillet a écrit: "En effet *բերէք* répond à skr. *bhārata*", etc.

d) Dans la formation de l'impératif singulier passif, il fallait noter aussi dans le tableau, que le thème d'aoriste dérivé en -*ց*, comme *բազմաց* de *բազմիմ* 'je m'asseois', *սիրեաց* de *սիրիմ* 'je suis aimé', s'emploie comme tel en tant que le singulier de l'impératif passif. Car tous les verbes, malgré ce qu'on pourrait croire d'après le tableau, ne forment pas leur impératif singulier passif d'après la formule "Thème d'aoriste + -*իր*". Même dans les explications du tableau, T. reste toujours imprécise, bien qu'elle remédie en partie à ce défaut: "Beaucoup de verbes (?) emploient le thème invariable et accentué de l'aoriste pour la formation de l'impératif passif du singulier, au lieu de la terminaison ordinaire". Ce sont les verbes transitifs en *ի*, conjugués à la forme passive, pour exprimer la voix passive, et des verbes en -*ի*. Et il y a des détails ou des "exceptions" que nous laissons de côté, mais T. devait les rappeler.

45. PP. 378-408: T. présente tous les paradigmes des verbes ap-

pelés *irréguliers*. Il était tout à fait inutile de remplir des pages entières avec les paradigmes des temps formés sur le thème du présent, puisque les verbes dits "anomaux" ne s'y distinguent en rien des types réguliers de conjugaison auxquels appartient leur thème du présent. Il fallait présenter seuls les paradigmes des temps formés sur le thème d'aoriste, car c'est là qu'apparaît l'anomalie. T. a suivi, en cela aussi, Abrahamian.

46. P. 406: Dans le paradigme de la conjugaison du verbe *իմ* 'je suis', il fallait noter aussi l'impératif, le seul formé du thème du présent, employé dans l'expression *ողջ էր* 'sois sain et sauf, Salut!' au singulier (Mat., XXVI, 49; XXVII, 29; Mc., XV, 18), *ողջ էք* 'ou *երուք*' au pluriel (Mat., XXIX, 9 et ailleurs); ces exemples, sauf avec *երուք*, ont été cités par Meillet (*Emploi des formes personnelles des verbes* dans EL-PArm., 1962, 94).

47. P. 409: En parlant des périphrases impersonnelles ou unipersonnelles, telle que *պարտ է նմա լսել* 'devoir est à lui d'écouter' (litt.) = 'il doit écouter', T. écrit: "Dans ces tours, le sujet *peut être mis* au datif, et le complément à l'infinitif... Et il s'en est fallu de peu qu'elle ne présente toute la conjugaison d'un tour pris comme type! Nous ferons remarquer que ces "tours" sont de véritables phrases pour la grammaire: le sujet grammatical y est l'infinitif (*լսել*), et le mot au datif (*նմա*) est un véritable complément indirect. Le datif que T. considère comme sujet, ne l'est que quand on traduit la périphrase par une phrase à verbe personnel: "Il doit écouter". Donc ce datif n'est qu'un sujet logique, et dans le tour originel non pas il "peut être mis", mais il *doit être mis* au datif, en tant que complément indirect de *պարտ է* 'devoir est à...'. — T. considère, de même comme "sujet", tout court le génitif des périphrases telle que *գրեալ է իմ* (p. 412). Ici, *իմ* n'est que le sujet logique, sujet de la traduction 'j'ai écrit'; dans l'original arménien ancien c'est un génitif de possession; voir une explication de ces tours dans *Esquisse*, p. 129, § 98.

48. PP. 412-413: A la p. 14, T. annonçait qu'elle avait donné une nouvelle explication savante des causes de l'origine des temps composés. Aux pp. 412-413, nous en voyons un exemple que nous traduisons littéralement pour donner en même temps une idée de son style: "Quand on caractérise les sphères de fonctionnement des constructions temporelles analytiques avec le verbe *em*, il faut noter qu'elles s'emploient le plus souvent au cas où la forme synthétique personnelle du verbe donné constitue des séries de paradigmes comme un verbe déponent (la terminaison passive forme un verbe de voix moyenne). Ceci est caractéristique, par exemple, pour les formes du présent des verbes de la conjugaison en *-i*, pour les formes d'aoriste de beaucoup de verbes à suffixes, etc. En des cas pareils, les formes synthétiques personnelles-temporelles passives, qui ne correspondent pas réellement au sens, sont remplacées par des constructions analytiques avec le verbe *em*: *Յերկուսաց . . . արկնոջ իմոյ փախուցեալ իմ* 'Je me suis enfuie à cause de ma maîtresse' (verbe *փախուցիմ*); *Զարմացեալ էին ամենեքեանն* 'Ious étaients étonnés'. Ici, de la sorte, il y a aplanissement de l'opposition de voix dans le but de faire correspondre la forme au sens".

Il nous semble avoir saisi l'explication ou le raisonnement de T.. Mais elle en revendique en vain la priorité ou le côté savant. En plus, ce qui est plus grave pour ses lecteurs, ses deux exemples sont très mal choisis: les verbes y étant intransitifs, ils ne prouvent pas du tout ce qu'elle a voulu dire. D'après elle, si le narrateur a employé le temps composé *փախուցեալ եմ* dans le premier exemple, au lieu de l'aoriste *փախեալ*, c'est parce que ce dernier évoquerait un sens équivoque d'actif ou de passif, disons comme l'aoriste *սիրեցաք* du verbe *սիրել* 'aimer' peut avoir un sens actif et un sens passif: 'nous aimâmes' et 'nous fûmes aimés'. Cet aoriste-ci peut en effet exprimer les deux sens, étant donné que le verbe *sirel* 'aimer' est transitif direct, et que, d'autre part, la désinence *-աք* de la 1^{re} pers. pl. de l'aoriste est commune aux deux conjugaisons active et passive. Mais l'aoriste *փախեալ* bien que de conjugaison 'passive', ne peut signifier que 'je me suis enfui', étant donné que c'est un verbe intransitif; sa conjugaison 'passive' importe peu ici.

De même, si le narrateur avait employé l'aoriste *զարմացան* 'ils s'étonnèrent', au lieu du tour composé ou du parfait *զարմացեալ էին* 'ils étaient étonnés', il n'y aurait pas eu d'équivoque d'actif et de passif, puisque le verbe *zarmanal* 's'étonner' est intransitif. Mais si le narrateur a choisi plutôt les tours composés *փախուցեալ եմ* et *զարմացեալ էին*, c'est parce que les sujets en question se trouvaient encore dans l'état exprimé par les participes en *-eal*. C'est là tout le sens des temps composés formés avec ce participe; c'est ce qui ressort de l'étude du P. St. Lyonnet, *Le parfait en arménien classique*, Paris, 1933.

49. P. 414: En parlant encore des temps composés formés avec le participe en *-eal* et l'auxiliaire *linim* 'je deviens', T. a eu recours à une citation du *Manuel de grabar* d'Abrahamian: "Ces formes s'emploient surtout avec les verbes transitifs en *-u-* et en *-a-*, aux temps formés du thème du présent. Ici... les verbes indiqués n'ont pas de terminaisons propres pour la distinction des voix active et passive" (p. 223). Mais comme au subjonctif présent les verbes transitifs en *-a-* ont des désinences différentes pour les deux voix, Abrahamian a ajouté aussitôt: "Sauf le futur I (le subjonctif présent. M. M.) des verbes en *A*, qui a des terminaisons de forme active et passive". Et il a raison; mais comme rédacteur responsable de ce livre, il n'a pas remarqué comment T. lui a fait formuler une règle boiteuse en abrégant la citation.

50. P. 415: En parlant toujours des temps composés, formés du participe en *-eal* et de l'auxiliaire *em* ou *linim*, T. ne mentionne pas l'ouvrage *Le parfait en arménien classique* du P. St. Lyonnet. On sait que ces temps composés de l'arménien ancien désignent "essentiellement un état, l'état acquis à la suite d'une action et qui en résulte" (*là-même*, p. 9).

Dans son *Manuel de grabar*, Abrahamian ne dit rien de cet état acquis, exprimé dans le parfait formé avec *em* 'je suis'. A la p. 224, il note seulement que les temps composés avec *linim* 'je deviens' expriment parfois, à part le passif, le résultat de l'action. Ce que T. n'a pas manqué de répéter, en renvoyant à Abrahamian, et avec un exemple de ce dernier: "Ainsi le tour *argealeal linim* signifie non seulement 'je suis enrhumé'

mais aussi 'je me trouve en état d'arrêt'. Le verbe *zarmanam* 'je m'étonne', prenant la forme *զարմացեալ լինիմ*, signifie plutôt 'je me trouve en état d'étonnement', tandis que s'il est construit avec le verbe *em* 'je suis', *զարմացեալ եմ*, il doit exprimer simplement le sens de 'je suis étonné'" (p. 415 bas). Cette dernière assertion est tout à fait fautive. Il ressort de l'étude du P. Lyonnet, citée plus haut, que le participe en *-eal* employé avec l'auxiliaire *em* 'je suis' exprime, plus qu'avec *linim* 'je deviens', l'état ou le résultat acquis. D'ailleurs à la p. 415, T. contredit ce qu'elle avait écrit à la p. 411: "Se joignant au présent du verbe d'existence (*em*. M. M.), le participe passé (en *-eal*. M. M.) exprime une action qui a commencé dans le passé et dont le résultat dure dans le temps présent". Nous avons vu dans la remarque 47, que T. interprétait autrement *զարմացեալ էին*.

51. Pp. 413-415: Dans ces pages, T. ne cesse de répéter, à tort, que les temps composés qui sont formés du participe en *-eal* et de l'auxiliaire *linim*, servent à exprimer la voix passive: "Ces formes (participe en *-eal* + présent de *linim*. M. M.) ont le sens d'un présent d'indicatif passif" (p. 413); "La périphrase: Participe passé + formes conjuguées de l'imparfait du verbe *linim*, a un sens passif" (*ibid.*); "Le même principe agit aussi dans le paradigme du subjonctif" (p. 414), de l'impératif; et enfin: "Le trait le plus essentiel de ces formations avec le verbe 'devenir' (*linim*. M. M.) est qu'elles ont un sens passif, du type passif allemand avec le verbe *werden* 'devenir'" (p. 414). Puis, à la suite d'Abrahamian, T. indique à la longue les temps où les tours composés avec *linim* s'emploient le plus pour exprimer toujours le passif. A la fin, elle tire des conclusions sur les causes de la création des "constructions temporelles analytiques": "Ici, les formes conjuguées du verbe *linel* 'devenir', jouent le rôle de terminaisons passives" (p. 415). Nous savons déjà que T. considère ces conclusions comme quelques uns de ses mérites personnels (p. 14): ces tours de temps composés seraient créés pour suppléer le manque de l'expression formelle du passif, surtout à certains temps. Cependant en un point seulement T. n'a pas suivi le *Manuel de grabar*: celui-ci déclare, d'ailleurs avec raison, que "Même les temps et les verbes possédant des terminaisons actives et passives peuvent avoir des formes composées" (p. 223); et l'auteur cite des exemples. De plus: "On ne peut affirmer que les formes personnelles constituées par le participe passé et le verbe *linel* aient seulement un sens passif" (*ibid.*); suivent des exemples de verbes intransitifs et même de transitifs. Nous nous contentons, cette fois, du témoignage seul, juste, d'Abrahamian. Les temps qui sont composés du participe en *-eal* et du verbe *linim* de l'arménien ancien ne sont donc pas créés uniquement pour exprimer la voix passive et, d'autre part, ils ne l'expriment pas toujours.

En appendice, Toumanian a présenté des spécimens "d'arménien ancien classique", extraits des Évangiles de Matthieu et de Marc, du traité bien connu d'Eznik, des historiens Fauste de Byzance et de *Moïse de Khoren*. On fera remarquer que la langue de ce dernier n'est pas de l'époque de l'arménien classique, au sens propre du mot, c'est à dire de la première moitié du V^e siècle. Les extraits sont accompagnés de traductions russes. Voici ce que nous pensons de celles-ci.

a) Pour donner une idée exacte de la version arménienne des Évangiles, il fallait traduire en russe le texte arménien même, et non pas le faire suivre des versets correspondants de la traduction russe de l'Évangile parue à St. Pétersbourg, en 1916. On voit très clairement que les différentes versions ne se couvrent pas littéralement. T. a emprunté aussi les traductions russes des extraits des deux historiens arméniens; nous n'en dirons donc pas plus.

b) La traduction russe des extraits d'Ezrik est empruntée à la traduction de V. Tchaloyan (Érévan, 1968); cette dernière est erronée, voir notre article dans REArm., Nlle. série, T. 9. T. a reproduit, dans ses extraits de l'original, l'édition défectueuse de Tiflis, 1914, ignorant le texte critique des PP. Louis Mariès et Ch. Mercier, Paris, 1959. Dans ses notes bibliographiques sur Ezrik, elle oublie la traduction française de ces deux savants, ainsi que la traduction allemande de Simon Weber, München, 1927.

Malgré tous nos *desiderata* et remarques, que nous avons présentés ici en partie, il nous semble que l'ouvrage de Toumanian peut rendre service à ceux qui ne sont pas à même de lire dans l'original les études des grammairiens et linguistes arméniens qui ont traité de l'arménien ancien. Puissent nos remarques être utiles aux lecteurs.

Mevo Yoram, 2/6.

Martiros MINASSIAN.

Jérusalem.

